



Cazals Manzo Pichot Saint Quentin conseille PrOph3cy dans le cadre du rapprochement avec Harmonie Technologie

Paris, le 7 juin 2022



Thomas Cazals
tcazals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com

Virginie Aidan
vaidan@cazalsmanzo.com

Pierre Ullmann
pullmann@cazalsmanzo.com

Xavier Colard
xcolard@cazalsmanzo.com

Le groupe PrOph3cy est composé de Silicom et d'Opencyber, deux sociétés de conseil structurant leur expertise en cybersécurité autour de quatre grands domaines que sont le développement, l'infrastructure, la gouvernance et le pentest, et de Seela, une plateforme d'e-learning en cybersécurité créée en 2019 qui contribue à la protection des entreprises par la formation et l'entraînement des équipes en cas de cyberattaque.

Créée en 2005 par David Sportes et Xavier de Korsak, Harmonie Technologie compte 150 collaborateurs qui accompagnent les Grands Comptes du CAC40, du SBF120 et les entreprises du Middle Market leaders sur leurs secteurs, dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie de cybersécurité.

L'écosystème PrOph3cy compte désormais plus de 500 collaborateurs et devient le premier pure player cyber de France.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin avait déjà notamment conseillé le groupe PrOph3cy et son fondateur, Arthur Bataille, lors de sa levée de fonds réalisée auprès du fonds d'investissement IK Partners.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est un cabinet d'avocats d'affaires dédié au droit fiscal. Ses sept associés et leurs collaborateurs accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.

PrOph3cy	Argos Avocats : Julien Sanciet, Magali Carosso (Associés) et Charlotte Tainturier (Collaboratrice) – Corporate Cazals Manzo Pichot Saint Quentin : Bertrand de Saint Quentin (Associé), Sylvain Le Petitcorps et Valentin Damien (Collaborateurs) – Fiscal MAJJ Avocats : Julien Boucaud-Maître, Bérengère Nguyen-Trong, Nicolas Lavigne - Social Momentum Avocats : Julie Carel, Valentine Giraudat – IP
Harmonie Technologie	Hoche Avocats : Grine Lahèche et Audrey Szultz - Corporate Arsène Taxand - Fiscal